



CA du Pays de Saint Malo - Saint Malo Agglomération (Siren : 243500782)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Cancale
Arrondissement	Saint-Malo
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	22/12/2000
Date d'effet	01/01/2001

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Claude RENOULT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	6, rue de la Ville Jégu
Numéro et libellé dans la voie	BP 11
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35260 CANCALE
Téléphone	02 23 15 10 85
Fax	02 23 15 10 86
Courriel	accueil@stmalo-agglomeration.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	82 192
-----------------------------	--------

Densité moyenne 336,09

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
35	Cancale (213500499)	5 358
35	Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine (213500705)	1 491
35	Hirel (213501323)	1 392
35	La Fresnais (213501166)	2 322
35	La Gouesnière (213501224)	1 722
35	La Ville-ès-Nonais (213503584)	1 109
35	Le Tronchet (213503626)	1 120
35	Lillemer (213501539)	313
35	Miniac-Morvan (213501794)	3 801
35	Plerguer (213502248)	2 454
35	Saint-Benoît-des-Ondes (213502552)	1 083
35	Saint-Coulomb (213502636)	2 652
35	Saint-Guinoux (213502792)	1 017
35	Saint-Jouan-des-Guérets (213502842)	2 699
35	Saint-Malo (213502883)	46 382
35	Saint-Méloir-des-Ondes (213502990)	3 866
35	Saint-Père (213503063)	2 401
35	Saint-Suliac (213503147)	1 010

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 36

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Réseau d'alimentation en eau de mer Construction et gestion d'un réseau d'alimentation en eau de mer à partir de la Rance et visant à alimenter la ZAC ATALANTE SAINT-MALO et le Grand Aquarium de Saint-Malo, ainsi que d'un réseau de collecte et de restitution de l'eau de mer après utilisation et traitement.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets à compter du 1er janvier 2004.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- Lutte contre les nuisances sonores
- Qualité de l'air
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie Etudes d'environnement, lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores.</i>
Sanitaires et social

- Aide sociale facultative <i>Construction, aménagement d'équipements d'intérêt communautaire destinés à favoriser le développement des services de proximité rendus aux familles et aux personnes. Participation au financement d'équipements structurants dans ce domaine.</i>
- Action sociale
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire.</i>
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance <i>Dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Etudes, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire.</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Actions de développement économique d'intérêt communautaire et notamment l'apport de tout type d'aides à l'implantation, à la création et/ou au développement d'activités économiques, de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Actions de soutien à l'enseignement supérieur <i>Enseignement supérieur et recherche A compter du 1er septembre 2013 : - Soutien aux projets et aux actions de développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche et soutien à la vie étudiante. - Réalisation et/ou participation à des études liées à l'enseignement supérieur et la recherche - Mise à disposition de moyens pour l'IUT de Saint-Malo.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Schéma de cohérence territoriale et schémas de secteur.</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>études, création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.</i>
- Constitution de réserves foncières <i>constitution de réserves foncières permettant notamment la protection et la mise en valeur de l'environnement et de zones d'aménagement différé.</i>
- Organisation des transports urbains <i>organisation des transports urbains.</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Plans de déplacement urbains
- Etudes et programmation <i>études d'urbanisme et d'aménagement.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire. Réalisation, gestion et entretien des voies d'accès dont la fonction principale est la desserte d'une zone communautaire, y compris si cette voie est située hors du territoire communautaire à condition dans cette dernière hypothèse que l'intervention de l'EPCI ne soit pas possible dans</i>

des conditions similaires sur son territoire et que la collectivité propriétaire de la voie donne son accord. Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Tourisme

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE Programme local de l'habitat.

- Politique du logement social

Politique du logement, notamment du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : adhésion au syndicat mixte MEGALIS BRETAGNE

- Autres

Toutes études pouvant conduire à une extension des compétences de la communauté d'agglomération. Dans la limite de ses compétences et dans les conditions définies par convention entre la communauté d'agglomération et les communes concernées, la communauté d'agglomération pourra exercer pour le compte d'une ou plusieurs communes (membres ou extérieures) toutes études, missions ou prestations de service. Cette intervention donnera lieu à une facturation spécifique dans les conditions définies par la convention visée ci-dessus. Participation (ou organisation), en complément éventuel des autres collectivités locales, à de grands événements concourant à la promotion du territoire de la communauté d'agglomération.

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
22	S.MI. DES DECHETS DES PAYS DE LA RANCE ET DE LA BAIE (252203195)	SM fermé	248 315
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	2 082 029
35	SM DU PAYS DE SAINT MALO (253514764)	SM fermé	170 260

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)